

Communiqué de presse

– Pour diffusion immédiate –

Source : Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNNEQ-CSN)

Lancement d'une campagne pour promouvoir le DEC qualifiant en Soins infirmiers « Je soigne avec mon DEC »

(Montréal, le lundi 9 mai 2022) – En ce début de Semaine nationale des soins infirmiers, sur le thème *Je soigne avec mon DEC*, la Coalition pour le maintien du DEC qualifiant en Soins infirmiers lance une importante campagne sur les réseaux sociaux visant à promouvoir ce DEC, ainsi que la qualité de la formation offerte au cégep dans ce programme par le personnel enseignant. Cette initiative de la Coalition vise à contrer l'offensive menée sur la place publique par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) afin de rendre le baccalauréat obligatoire pour exercer la profession infirmière.

Les partenaires de la Coalition sont unanimes à soutenir que cette revendication de l'OIIQ est non fondée puisque la qualité du programme collégial est reconnue depuis longtemps, notamment par les employeurs. Sans compter que, dans le contexte actuel de pénurie de personnel infirmier, le DEC qualifiant en Soins infirmiers, qui est offert dans 46 des 48 cégeps du Québec, demeure la voie qui assure la plus grande accessibilité à la profession.

Réaffirmer aujourd'hui le caractère essentiel de la formation qualifiante donnée au cégep est d'autant plus pertinent que le ministre de la Santé et des Services sociaux a lancé récemment le *Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé*, qui illustre bien la nécessité de se doter rapidement d'un plus grand nombre d'infirmières et d'infirmiers pour répondre aux besoins actuels et futurs du Québec, estime la Coalition.

Des témoignages révélateurs

Désireuse de démontrer le taux élevé de satisfaction à l'égard du programme collégial Soins infirmiers, tant chez les étudiantes et les étudiants que chez les employeurs, la Coalition a donné la parole à des finissantes et à des finissants du DEC, à des infirmières et des infirmiers d'expérience ainsi qu'à des enseignantes et des enseignants. Une série de [capsules vidéo](#) ont été produites à l'aide de ces témoignages et seront diffusées au cours des prochains mois sur les réseaux sociaux.

Pour la Coalition, ces entrevues, menées auprès d'actrices et d'acteurs des milieux de l'enseignement et du secteur de la santé, confirment que le maintien du DEC qualifiant en Soins infirmiers est dans l'intérêt de l'ensemble de la population québécoise. Le programme collégial forme, depuis plus de 50 ans, des infirmières et des infirmiers qualifiés, dont les compétences sont reconnues par l'ensemble du milieu de la santé.

Une formation collégiale mise à jour

Au fil des ans, les enseignantes et les enseignants des cégeps ont toujours su mettre à jour la formation en Soins infirmiers. Les finissantes et les finissants obtiennent d'ailleurs d'excellents résultats à l'examen de l'Ordre et une majorité d'infirmières proviennent directement du

collégial. Plus que jamais, notre réseau de la santé et des services sociaux a besoin de ces infirmières et de ces infirmiers, dont les compétences sont reconnues par toutes et tous.

La Coalition espère que la campagne d'information *Je soigne avec mon DEC* contribuera à rassurer les personnes, au sein de la population ou dans le milieu de la santé, qui ont pu être inquiétées par l'éventualité de rendre la formation universitaire obligatoire pour exercer la profession infirmière. C'est notamment le cas de nombreux jeunes qui envisagent la carrière d'infirmière, mais qui pourraient changer d'avis devant l'imposition du baccalauréat. Ce qui aurait de sérieuses conséquences dans le contexte actuel de pénurie de personnel.

Finalement, la Coalition souhaite que ces voix, qui se font entendre pour vanter les mérites du DEC en Soins infirmiers, inciteront la ministre de l'Enseignement supérieur, Danielle McCann, et le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, ainsi que leur gouvernement, à confirmer que le caractère qualifiant de ce programme est là pour rester et à mettre ainsi fin au débat inutile qui a cours dans certains milieux.

Citations

« Le programme de Soins infirmiers est offert dans toutes les régions du Québec et permet aux jeunes intéressés par la profession d'accéder à une formation de qualité qui peut les conduire rapidement sur le marché du travail. La force de la formation collégiale en soins infirmiers est directement reliée au niveau de l'implication des enseignantes pleinement investies dans leur profession en intégrant des stratégies pédagogiques innovantes telles des cliniques-écoles, des centres de simulation haute-fidélité et de la réalité virtuelle 360 avec casque oculus. » – Marlène McNicoll, présidente de l'Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges du Québec (AEESICQ)

« La formation en Soins infirmiers offerte dans les cégeps a largement fait ses preuves et tous les employeurs conviennent de sa qualité. Les étudiantes et les étudiants peuvent tout à fait poursuivre leurs études à l'université après avoir obtenu leur DEC si c'est leur volonté, mais il serait particulièrement mal avisé, dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre en santé et services sociaux, de contraindre la totalité des personnes qui se destinent à la profession infirmière à faire cinq ans d'études au lieu de trois.

Le programme collégial de trois ans est parfaitement qualifiant et son actualisation annoncée par la ministre de l'Enseignement supérieur l'automne dernier, qui confirmait sa pertinence, viendra encore multiplier les compétences pointues qu'il transmet. La campagne que nous lançons aujourd'hui va mieux faire connaître cette réalité auprès de la population, au lieu de l'insécuriser et de décourager les jeunes qui veulent servir dans un milieu qui a cruellement besoin d'eux, comme le fait depuis trop longtemps l'OIIQ. » – Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps

« La formation collégiale en Soins infirmiers permet d'accéder à l'enseignement supérieur à un moindre coût qu'une formation universitaire, ce qui est un atout des plus intéressants pour plusieurs jeunes issus de milieux plus modestes. Un élément parmi d'autres qui milite en faveur du maintien du DEC comme porte d'entrée à la profession, tout en laissant l'opportunité de poursuivre, par la suite, une formation universitaire si désiré. » – Lucie Piché, présidente de la Fédération des enseignantes et enseignants du cégep (FEC-CSQ)

« Réaffirmer le caractère qualifiant et s'assurer de réviser le programme en écoutant réellement la population étudiante permettrait d'attirer, mais surtout de favoriser la persévérance des

étudiant.es en Soins infirmiers. » – Samuel Vaillancourt, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)

« Depuis plus de 50 ans, les cégeps, qui relèvent de l'enseignement supérieur, offrent aux personnes désirant embrasser la profession infirmière une accessibilité géographique et financière que les universités ne seront jamais en mesure de fournir.

Quant à l'adéquation entre les compétences enseignées dans le programme collégial et les besoins des milieux de travail, il n'y a aucun problème que la révision annoncée par la ministre de l'Enseignement supérieur, et réclamée par les membres de notre coalition depuis des années, ne puisse régler. » – Yves de Repentigny, vice-président de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)

« Les besoins croissants et les nouvelles réalités liés aux crises sanitaires nous imposent de nombreux défis que nous devons relever collectivement; pour ce faire, le réseau de la santé doit pouvoir compter rapidement sur l'arrivée de travailleuses et de travailleurs qualifiés.

L'accès au DEC qualifiant en Soins infirmiers, dans toutes les régions du Québec, permet aux milieux vivant de graves problématiques de pénuries de former et de préserver une main-d'œuvre précieuse au sein de leur communauté. » – Isabelle Dumaine, présidente de la Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ)